

## Maranges « Sur le Bois »

L'appellation Maranges se situe à l'extrême sud de la Côte de Beaune, elle fût reconnue officiellement par un décret datant de 1988. Elle couvre trois villages : Cheilly les Maranges, Dezize les Maranges et Sampigny les Maranges. La parcelle « Sur le Bois » 260 mètres d'altitude se trouve à Cheilly en plein milieu du coteau entourée par d'autres vignes, elle représente pour le Domaine une superficie de 1.30 hectares



### Caractéristiques :

**Terrain** : Argilo-limoneux calcaire.

**Exposition** : Sud-est.

**Vigne** : Vigne âgée de 40 ans

**Cépage** : Pinot Noir.

**Vinification** : Vendange manuelle en caisses, triée sur table à réception. Vinification bourguignonne sans soufre, en cuve bois avec une proportion de grappes entières, macération longue.

**Élevage** : 18 mois en fûts de chêne, décantation naturelle en fût, pas de filtration, aucun produit œnologique n'est ajouté.

**Mode de culture**: biologique non certifié.

Nous n'utilisons aucun herbicide et labourons la vigne pour favoriser la vie des sols.

Seuls les fongicides homologués en viticulture biologique sont utilisés.

### Dégustation

**Robe** : rubis soutenue.

**Nez** : fruits murs, groseille, violette, amande fraîche, buis.

**Bouche** : bois fondu, poivré, des tanins fermes et élégants en fin de bouche.

### Accord Mets et Vins

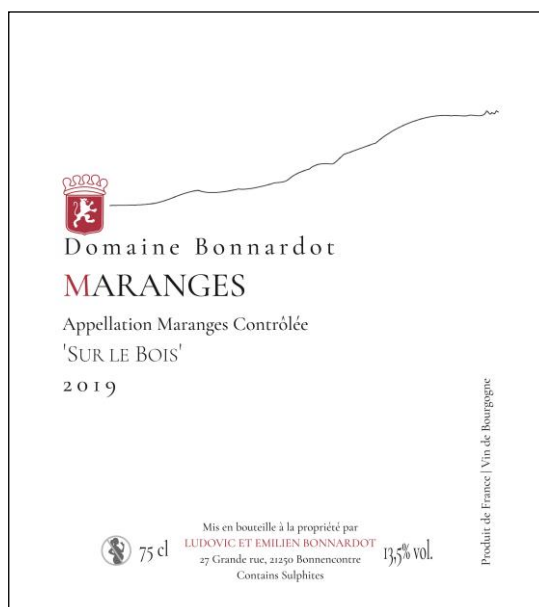
Côte de bœuf grillée.

Confit de canard.

Fromages de Bourgogne.

### Service

Entre 14° et 16°, un passage en carafe lui permet d'exprimer pleinement son caractère.



Domaine Ludovic et Émilien BONNARDOT – 27 Grande Rue 21250 BONNENCONTRE

Tel: +33 (0)3.80.36.31.60 Mob: +33 (0)6 25 61 41 50

ludovic-bonnardot@orange.fr